



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Composition de cellule départementale d'étude des dossiers pour l'accompagnement des élèves EIP

- la Directrice ou le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,
- un IEN ASH,
- un IEN IO,
- un IEN
- un(e) psychologue scolaire,
- un(e) principal(e) ou principal(e) adjoint(e),
- un proviseur ou proviseur adjoint
- un(e) assistant(e) social(e) conseiller technique de la ou du DASEN,
- un médecin conseiller technique de la ou du DASEN
- un(e) infirmier(e) conseiller technique de la ou du DASEN,
- un Copsy,
- un pédopsychiatre,
- un animateur départemental.